

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 43 / 2024

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre
le 21 mai à 17 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 11 mai 2024

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie,
Absents : GICQUEL Mathieu (pouvoir à GARCIN Valérie), HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge)
Secrétaire de séance : ALLAIX Romain

OBJET : Autorisation à Madame le Maire à signer les documents afférents aux travaux de la billetterie

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune a acquis le local commercial au pied des pistes de la station. Ainsi, des travaux structurels de réaménagements sont à prévoir afin d'y aménager une billetterie.

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire dans les démarches administratives de signer un commodat d'occupation avec le syndicat de la copropriété pour l'aménagement.

De plus, Madame le Maire rappelle que ce bâtiment anciennement local commercial, accueillera du public et donc aura une vocation publique, économique et locale, qui se rend disponible pour tous.

Les travaux prévus pour l'intérieur et l'extérieur permettront un accueil plus favorable en saison hivernale, et en particulier lors des mauvaises conditions météorologiques avec sa file d'attente couverte.

Madame le Maire rappelle que ces travaux participent à l'entretien et à la valorisation du patrimoine commercial local.

Après avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE les projets de travaux aux travaux de la billetterie

DECIDE d'autoriser Madame le Maire à signer les bons de commande, le commodat et tous les autres documents afférents au bon déroulement de ces travaux.

Vote : Pour à l'unanimité

Ainsi fait les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Valérie GARCIN

